



Consultation publique du projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

La Communauté des Communes du Pays Rignacois s'est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Ce programme, établi pour une durée de 6 ans (2026 à 2031), est le résultat d'une démarche débutée en janvier 2025 encadrée et financée par le SYDOM de l'Aveyron et accompagnée par le bureau d'étude Cereg.

Ce programme fixe des objectifs de réduction des déchets ménagers et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Il a reçu un avis favorable de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi réunie le 5 novembre 2025.

Avant son adoption finale, il doit être soumis à consultation publique. Celle-ci se déroule du 17 novembre 2025 au 07 décembre 2025 inclus.

Le PLPDMA est disponible sur le site de la collectivité www.pays-rignacois.fr, onglet « Environnement », « **PLPDMA** »

Vous pouvez adresser vos observations par mail à communautecommunes@pays-rignacois.fr avec la réf « Consultation PLPDMA » en objet, ou par courrier à M. le Président – « Consultation PLPDMA » 17 Place du portail-haut 12390 RIGNAC.

A l'issue de la consultation publique, une synthèse des observations du public ainsi qu'un document présentant les motifs de prise en compte ou non de ces observations seront publiés sur notre site internet pour une durée de 3 mois.

